

QUE PEUT LE RÉSEAU D'AIDE ALIMENTAIRE DE SAINT-LÉONARD ?

CAPACITÉS, CONTRAINTES ET COLLABORATIONS DES SIX BANQUES ALIMENTAIRES RÉPONDANTES

Note de
synthèse

02

Comment lire les résultats

Les résultats reposent sur les déclarations de six des sept organismes de distribution d'aide alimentaire recensés à Saint-Léonard : l'Association Alerte Providence, l'Association Haïtiano-Canado-Québécoise d'aide aux démunis, le Bureau associatif pour la diversité et la réinsertion, la Fondation Le Cœur du Père, le Mouvement Fraternité Multi-Ethnique et la Société Saint-Vincent-de-Paul.

Une personne a répondu au nom de chaque organisme. Les données, déclaratives, n'ont pas été vérifiées dans les dossiers administratifs. Les réponses sont agrégées et ne sont attribuées à aucun organisme en particulier. Vu le faible nombre de répondants, les effectifs sont plus parlants que les pourcentages. Le portrait ne couvre pas toutes les initiatives alimentaires du territoire. Enfin, les capacités ne sont pas toujours comparables ni additionnables, puisque les unités varient : personnes, ménages, familles, paniers ou bénéficiaires.



L'essentiel du portrait

Saint-Léonard dispose d'un réseau actif de distribution alimentaire. Les organismes couvrent largement le territoire et coopèrent déjà, mais tous les indicateurs convergent vers une capacité insuffisante face à une demande en hausse.

Six constats à retenir

1. **Une base commune, des services complémentaires.** Tous les organismes distribuent des paniers, mais la livraison, les bons d'achat, les repas et les activités éducatives varient selon les organismes.
2. **Couverture ne signifie pas accessibilité.** La localisation, les horaires, le transport et les conditions d'admission peuvent limiter l'accès réel aux services.
3. **La demande dépasse les capacités.** Les six organismes observent une hausse, aucun ne juge sa capacité suffisante, cinq n'ont pu répondre à certaines demandes et quatre déclarent au moins 159 personnes en attente.
4. **Le principal manque est celui des ressources.** Le financement et les denrées font défaut à cinq organismes sur six; le stockage et les équipements, à quatre sur six.
5. **Les aliments les plus recherchés sont aussi les plus exigeants.** Protéines, produits laitiers et produits frais coûtent davantage et nécessitent souvent une réfrigération adéquate.
6. **L'entraide existe, mais le système reste à construire.** Tous les organismes ont déjà partagé des ressources, mais aucun ne le fait régulièrement.

Un socle commun, des services complémentaires

La distribution de paniers structure l'aide alimentaire locale. Les autres modalités élargissent la réponse, notamment pour les personnes qui se déplacent difficilement ou qui ont besoin d'une solution différente du panier traditionnel.

Des rythmes de service différents

Quatre organismes distribuent une fois par semaine, un le fait quatre fois par semaine et un autre toutes les deux semaines. L'inventaire territorial indique que les distributions sont surtout concentrées du lundi au jeudi, généralement le jour ou en début d'après-midi; une plage en soirée est recensée, mais aucune le vendredi ou la fin de semaine.

Une offre alimentaire à mieux adapter

- 1. Des produits frais bien présents.** Parmi les cinq organismes ayant répondu, trois en offrent souvent et deux à chaque distribution. Les protéines sont classées au premier rang des produits les plus demandés par quatre organismes sur cinq.
- 2. Des besoins particuliers moins régulièrement couverts.** Les produits adaptés aux traditions culturelles sont offerts de façon variable; ceux destinés à des régimes liés à la santé, aux allergies ou aux intolérances sont rarement disponibles.
- 3. Une marge de choix très inégale.** Deux organismes permettent toujours de choisir certains aliments, deux le permettent rarement et deux jamais. Plus de choix peut améliorer l'utilité du panier, la dignité et la réduction du gaspillage.

Au-delà du dépannage

Les fiches sur l'utilisation des aliments et les ateliers de cuisine collective sont les activités éducatives les plus fréquentes, mais elles restent généralement ponctuelles ou trimestrielles. Quatre organismes sur six souhaitent les développer. L'écosystème local comprend aussi un restaurant populaire, des paniers et marchés solidaires, un réfrigérateur communautaire et des initiatives d'agriculture urbaine.

Une écoute présente, encore inégale

Tous les organismes disent recevoir des retours sur la satisfaction générale; quatre rapportent aussi des commentaires sur la quantité ou des demandes d'accompagnement. La consultation est régulière dans deux organismes, occasionnelle dans deux, rare dans un et absente dans un. Quatre souhaitent un système de rétroaction plus structuré.



6 / 6 : Paniers alimentaires

3 / 6 : Livraison à domicile

3 / 6 : Bons d'achat ou coupons

2 / 6 : Repas chauds sur place

1 / 6 : Repas surgelés

Un organisme mentionne aussi des cuisines collectives le mardi et des cartes-cadeaux ponctuelles. Ces services peuvent se compléter, mais ils ne sont pas offerts partout ni avec la même intensité.



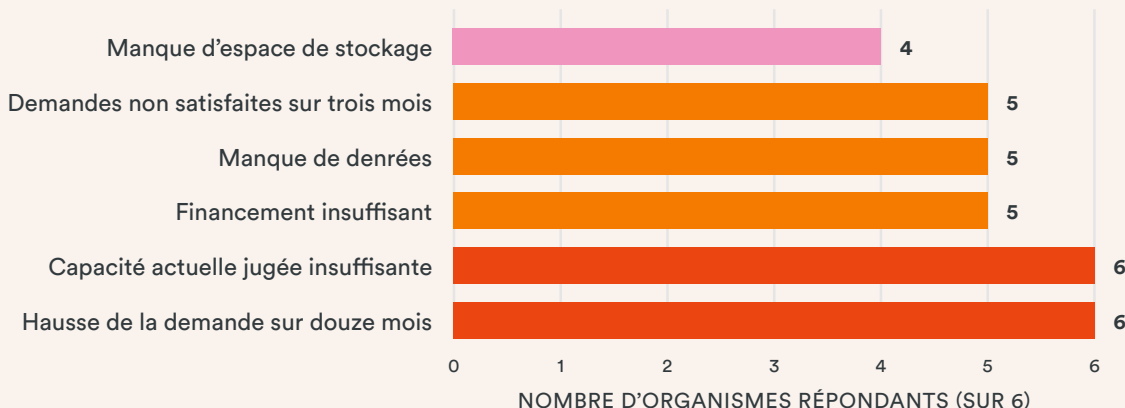
Desservir tout Saint-Léonard ne garantit pas un accès équivalent

Les six organismes de distribution alimentaire répondant disent couvrir l'ensemble de l'arrondissement et cinq aident aussi des personnes de l'extérieur. La demande adressée au réseau dépasse donc les limites de Saint-Léonard, sans que l'enquête permette d'en mesurer l'ampleur. Pourtant, cinq des huit points recensés sont au nord de l'autoroute Métropolitaine. La distance, les grandes artères, les horaires, le transport des denrées, les rendez-vous, les inscriptions, les contributions et les critères d'admission peuvent tous devenir des obstacles.

Un réseau qui ne parvient pas à absorber toute la demande

La demande progresse plus vite que les moyens. Les six organismes l'associent à la hausse du coût de la vie et à l'arrivée de nouveaux résidents; quatre mentionnent aussi la perte d'emploi ou la précarité. L'immigration n'est pas une cause en soi : ces réponses signalent plutôt l'évolution des profils rejoints et les difficultés pouvant accompagner certains parcours d'installation.

Un réseau d'aide alimentaire sous pression



Lecture : réponses déclarées par les six organismes. Plusieurs défis pouvaient être choisis.

Au moins 159
personnes inscrites
sur les listes d'attente
déclarées par 4
organismes


5 organisme sur 6
estiment devoir augmenter
leur capacité d'au moins 25 %

70 à 350
unités de capacité
hebdomadaire
déclarées par 5
organismes

1 000 \$ à 20 000 \$+
fourchette des
budgets mensuels
additionnels
estimés

Des chiffres utiles, mais non additionnables tels quels

Les cinq capacités chiffrées totalisent 695 unités par semaine, mais une « unité » peut être une personne, une famille, un ménage, un panier ou un bénéficiaire. Au moins 159 personnes sont inscrites sur quatre listes formellement recensées. Ces ordres de grandeur signalent une tension réelle sans permettre de calculer précisément le déficit territorial.

Des adaptations surtout défensives

Parmi les cinq organismes ayant décrit leurs adaptations, trois ont mobilisé ou recruté des bénévoles, deux ont intensifié la livraison et deux ont réduit la quantité par panier pour rejoindre plus de personnes. Aucun n'a déclaré étendre les horaires ou augmenter la fréquence de distribution.

Ce que la coordination peut - et ne peut pas - régler

Une meilleure coordination peut faire circuler les surplus, éviter certains achats en double et partager ponctuellement des capacités.

Elle ne peut pas créer les denrées, les locaux, les équipements ou le financement qui manquent à l'échelle du réseau. La mutualisation doit donc compléter, et non remplacer, un renforcement des ressources de base.



Passer de l'entraide ponctuelle à une coordination utile

Le terrain n'est pas vierge : des partenariats et des échanges existent déjà. L'enjeu est de structurer ce qui apporte une valeur concrète, sans uniformiser les organismes, alourdir leur travail ni centraliser inutilement les renseignements sur les personnes aidées.

Ce qui circule déjà

Quatre organismes ont déjà partagé des bénévoles ou du personnel; deux, des véhicules ou de l'expertise; un seul, des locaux, du stockage, du matériel ou des données sur les bénéficiaires. Les partenariats les plus fréquents relient les organismes aux acteurs communautaires, aux commerces et à l'administration municipale. Chacun cité par quatre organismes répondants.

Commencer par les fonctions les plus utiles

L'intérêt pour une plateforme est réel, mais non unanime : quatre organismes y sont favorables, un y est défavorable et un n'a pas d'opinion. Les fonctions les plus citées sont la gestion des listes d'attente, des stocks et la communication rapide (trois organismes chacune). L'engagement dans un comité demeure conditionnel : un organisme répond oui, quatre « peut-être » et un non. Les fonctions touchant directement aux données individuelles ne sont citées que par un organisme.

Les données : harmoniser avant de partager

Les outils sont hétérogènes : quatre organismes utilisent une base de données interne, un cinquième un tableur Excel et le dernier un cahier papier. Un seul dispose d'outils complets de suivi et d'évaluation; trois ont des outils partiels et deux n'en ont pas. Tout partage doit se limiter au strict nécessaire, répondre à une finalité précise, encadrer les accès et le consentement, et respecter la Loi 25.

6/6 organismes
ont déjà partagé des
ressources, mais aucun
régulièrement

5/6 organismes
ont déjà partagé des
denrées alimentaires

4/6 organismes
sont favorables à une
plateforme commune

4/5 organismes
disent que le partage
sécurisé de données reste
à discuter

Quatre priorités pour les décisions

- 1. Consolider les ressources essentielles.** Financement, denrées, stockage, réfrigération et équipements doivent progresser ensemble pour ne pas déplacer le problème.
- 2. Expérimenter à petite échelle.** Commencer par un canal commun, l'information sur les services et horaires, les surplus et les besoins ponctuels, puis mesurer les gains.
- 3. Prévoir une gouvernance volontaire et à géométrie variable.** Clarifier les rôles et laisser chaque organisme choisir les mécanismes auxquels il participe.
- 4. Financer le fonctionnement collectif.** Un outil simple exige tout de même du temps, de la formation, un accompagnement technique et une responsabilité claire.

RÉALISATION



AVEC LE SOUTIEN FINANCIER DE



Centraide
du Grand Montréal

RÉDACTION

Francis Joël Tchenkeu, Ph.D. - *Conseiller à la recherche*

ISBN 978-2-9823853-3-7

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2026

© CSL, septembre 2026

Le cap à retenir

La mutualisation la plus crédible est progressive, ciblée et fondée sur la confiance : elle organise mieux les interdépendances sans remplacer les organismes ni effacer leur autonomie.